



Mapping de l'engagement de la diaspora MAROC

Faits et chiffres

Le Royaume du Maroc désigne officiellement la diaspora comme les marocains résidant à l'étranger (MRE) ou les Marocains du Monde (arabe : المغاربة المقيمون بالخارج). Le terme diaspora marocaine est utilisé dans cette fiche comme terme analytique, notamment dans les travaux de recherche et de coopération.

Droits politiques



Double nationalité^{1,2}



Droit de vote aux élections
nationales pour les citoyens
résidant à l'étranger³



Transferts⁶



% des transferts de fonds dans le
produit intérieur brut total : **8.33%**
Transferts de fonds (en millions de
dollars US) : **11,755**

Vote depuis l'étranger^{4,5}



Avertissement sur les données

Étant donné que les définitions de la diaspora varient considérablement, nous avons choisi d'utiliser des données comparables sur l'émigration comme indicateur. Ces données n'incluent pas tous ceux qui se considèrent comme faisant partie de la diaspora et ne sont pas nécessairement alignées avec les définitions nationales de la diaspora. Les données sur l'émigration proviennent de l'UNDESA (2024) et les envois de fonds de la Banque mondiale (2023).

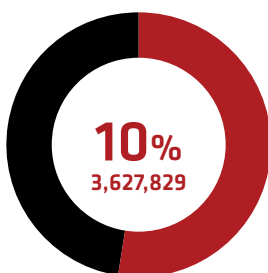
Émigration



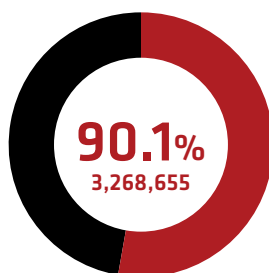
% d'émigrants dans
la population totale



Nombre d'émigrants dans l'UE



♂ 52.5%
♀ 47.5%



♂ 53%
♀ 47%

Principaux pays de destination



Espagne	1,088,408
France	1,066,129
Italie	472,734
Belgique	246,575
Israël	190,607

1 L'article 16 de la Constitution de 2011 porte sur la protection des droits et intérêts légitimes des MRE, le maintien de leurs liens avec le Maroc et la coopération avec les pays d'accueil. Le maintien de la nationalité marocaine et la possibilité de cumul avec une nationalité étrangère relèvent du Code de la nationalité et des législations des pays d'accueil.

2 La réforme du Code de la famille (Moudawana) en 2004 et la révision du Code de la nationalité en 2007 ont renforcé les conditions de transmission de la nationalité par la mère marocaine, selon les conditions prévues par la loi. Une traduction anglaise non officielle du Code de la famille est disponible ici : <http://www.hrea.org/wp-content/uploads/2015/02/Moudawana.pdf> ; une version française du Code de la nationalité est disponible ici : <https://www.refworld.org/pdfid/501fc9822.pdf>

3 Constitution 2011, disponible à l'adresse suivante : http://www.maroc.ma/en/system/files/documents_page/bo_5964bis_fr_3.pdf

4 Ibid.

5 La participation électorale est reconnue, mais le vote depuis l'étranger ne dispose pas d'un dispositif permanent généralisé.

6 Selon l'Office des Changes du Maroc, les transferts de fonds des Marocains résidant à l'étranger ont atteint environ 122 milliards de MAD (soit environ 11,2 milliards d'euros) en 2025.

Aperçu du cadre législatif et des politiques publiques pertinentes



2011 ● **La Constitution révisée contient** diverses dispositions reconnaissant les MRE, dont les suivantes :⁷

- **Article 16** – Protection des droits et intérêts légitimes des MRE, maintien des liens avec le Maroc et coopération avec les pays d'accueil.
- **Article 17** – Les MRE jouissent de tous les droits en tant que citoyens, y compris le droit de participer aux élections (toutefois, il n'y a pas de procédure de vote généralisée pour le vote des MRE). La loi fixe les modalités d'exercice de ces droits.
- **Article 18** – Le gouvernement marocain s'engage à favoriser la participation des MRE aux institutions consultatives et de bonne gouvernance.
- **Article 30** – Permet aux Marocains de l'étranger de revenir au pays pour participer aux élections.
- **Article 163** – Stipule que le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) émet des avis sur les orientations des politiques publiques relatives aux MRE, notamment en matière d'identité, de droits, et de contribution au développement humain et durable.⁸⁹

2014 ● **Stratégie nationale pour les Marocains résidant à l'étranger.** Le Maroc a lancé en 2014 son projet de Stratégie nationale en faveur des Marocains du Monde.⁸ Cette stratégie s'inscrit dans le cadre de la nouvelle Politique nationale d'immigration et d'asile (PNIA), initiée en septembre 2013 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et adoptée en 2014. Elle poursuit trois objectifs stratégiques : préserver l'identité des Marocains résidant à l'étranger, protéger leurs droits et leurs intérêts, et renforcer leur contribution au développement du Royaume. À cette fin, elle met l'accent sur la mobilisation des compétences de la diaspora, l'encouragement de leurs investissements ainsi que l'amélioration de leur accès aux services publics.⁹

Pratiques

Explorez plus de 520 pratiques par pays, ODD ou secteur d'engagement dans la [base de données interactive](#) !



Programmes de soutien aux entrepreneurs de la diaspora

Parmi les exemples d'acteurs associatifs et entrepreneuriaux contribuant à l'accompagnement des porteurs de projets MRE, citons Maroc Entrepreneurs, une organisation non gouvernementale créée en 1999, et Start-up Maroc. Ces acteurs contribuent notamment à l'information, au mentorat et à la mise en réseau des entrepreneurs de la diaspora, en encourageant les Marocains vivant à l'étranger à créer leurs propres entreprises au Maroc, en partageant des informations sur la création d'entreprises et les possibilités d'investissement, et en établissant des synergies entre les entreprises basées au Maroc et l'expertise des Marocains de la diaspora.

⁷ Ibid.

⁸ Full version available in French at: <https://agadirinvest.com/wp-content/uploads/2023/05/Strategie-Nationale-en-faveur-des-Marocains-du-Monde-2.pdf>

⁹ MCMREAM, Stratégie Nationale pour les Marocains Résidant à l'Etranger, Bilan 2013-2016 (2016)

Outils d'information pour les Marocains résidant à l'étranger

Un guide d'information destiné aux Marocains résidant à l'étranger a été diffusé par les autorités marocaines au cours de la période 2014-2015. Ce guide présentait les priorités du gouvernement marocain à l'égard de la diaspora. Il recensait des programmes sociaux accessibles aux Marocains résidant à l'étranger, tels que la formation professionnelle, une aide financière à la scolarisation des enfants marocains vivant en Côte d'Ivoire ou en Algérie, des bourses universitaires, ainsi qu'un soutien au rapatriement des corps. Le CCME a annoncé en décembre 2025 le lancement de Goul-IA, un chatbot multilingue basé sur l'intelligence artificielle, conçu pour fournir des informations et répondre aux questions des Marocains résidant à l'étranger concernant les démarches administratives et les questions liées à la diaspora.¹⁰

Programmes de soutien aux investissements de la diaspora

Le Département des MRE du Ministère des affaires étrangères, de la coopération africaine et des marocains résidant à l'étranger, a lancé plusieurs initiatives pour soutenir les investissements de la diaspora au cours des dernières années. Voici quelques exemples de ces initiatives :

1. Par le biais de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), et aux fins de tirer parti de la tendance croissante des investissements de la diaspora, la CGEM a ajouté une 13ème zone virtuelle dédiée aux entrepreneurs marocains du monde afin de faciliter l'intégration des hommes d'affaires marocains à l'étranger dans l'économie marocaine en apportant leur expérience et leur savoir-faire d'une part, et en bénéficiant de l'expérience marocaine dans les différents domaines d'autre part.
2. Des partenariats avec des agences de développement telles que ENABEL, l'Agence française de développement (AFD) et la GIZ ont soutenu des initiatives visant à encourager la création d'entreprises par les Marocains résidant à l'étranger, notamment à travers la fourniture d'informations sur les investissements, l'assistance technique, le coaching et des activités de mise en réseau. Parmi les exemples figurent des programmes tels que Maghrib Belgium Impulse (2018-2022), MEET Africa 2 (2020-2024) et des initiatives relevant du programme POMIRE (2025-2028) de la GIZ soutenant l'entrepreneuriat de la diaspora et la coopération économique.
3. Le Fonds MDM Invest soutient les Marocains résidant à l'étranger souhaitant créer ou développer une entreprise au Maroc à travers une prime d'investissement non remboursable, correspondant à 10 % du montant de l'investissement et plafonnée à 5 millions de dirhams, selon les conditions du programme. Le dispositif cible notamment des secteurs tels que l'industrie, les services, l'éducation, l'hôtellerie et la santé.
4. Par ailleurs, des initiatives de dialogue et de mise en réseau contribuent également à promouvoir les investissements des Marocains du Monde. À titre d'exemple, la première édition du Forum Économique des Marocains du Monde, tenue à Marrakech en mai 2025, a réuni des entrepreneurs, investisseurs et experts MRE ainsi que des représentants d'institutions marocaines pour discuter des opportunités d'investissement au Maroc.

Programmes universitaires destinés aux jeunes de la diaspora

Université d'été pour les jeunes Marocains résidant à l'étranger – Dans le cadre de ses programmes visant à préserver et renforcer l'identité nationale des jeunes générations, le Département des Marocains résidant à l'étranger (Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger) organise chaque année, depuis 2009, une université d'été. La 16ème édition en 2025, organisée à Rabat dans le cadre de l'opération estivale « Marhaba 2025 », a réuni 300 participants âgés de 18 à 25 ans issus d'une trentaine de pays de résidence. Le programme, qui se déroule sur plusieurs jours, offre aux jeunes membres de la diaspora l'opportunité de se rencontrer et d'échanger tout en découvrant l'histoire, la

¹⁰ MCMREAM, Guide des Marocains Résidant à l'Etranger Circulaire n°430 du 9 juin 2014. Chatbot.

culture, le système de valeurs et le potentiel économique du Maroc à travers des conférences, des ateliers thématiques et des visites d'infrastructures majeures et de sites historiques. L'initiative vise à renforcer les liens des nouvelles générations de Marocains résidant à l'étranger avec leur pays d'origine et à encourager leur engagement dans les dynamiques de développement du Maroc.

MRE Academy (2020)

Dans le cadre de sa stratégie visant à mobiliser les compétences marocaines à l'étranger et à formaliser leur participation dans les projets prioritaires de développement au Maroc, le Ministère délégué chargé des Marocains Résidant à l'Étranger collabore avec l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) pour la mise en place du programme "MRE Academy". Ce programme a pour but d'améliorer la contribution des réseaux de compétences marocaines à l'étranger au développement économique et durable du Royaume du Maroc en facilitant le transfert d'expertise dans divers domaines et en permettant à ces réseaux de transmettre leur savoir-faire aux stagiaires de la formation professionnelle, afin d'adapter leurs compétences aux besoins du marché du travail.

Engagement de la diaspora dans le développement de l'agroécologie au Maroc 2018-2022

Ce projet porté par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), explore le rôle de la diaspora marocaine dans le développement durable et l'atténuation des effets du changement climatique à travers l'agriculture génératrice de revenus au Maroc. Le projet s'articulait autour de trois volets principaux : (1) analyser les parcours migratoires et les profils des personnes migrantes de retour engagés dans des projets d'agroécologie afin de mieux comprendre leurs motivations ; (2) réaliser des analyses économiques et agronomiques de ces projets afin de démontrer leur potentiel ainsi que leurs retombées économiques, sociales et environnementales ; et (3) élaborer des outils de capitalisation et organiser une conférence destinée à partager les enseignements tirés et les bonnes pratiques avec les décideurs et les associations de la diaspora. Le projet vise à produire des connaissances et des approches transférables à d'autres pays présentant des caractéristiques similaires, afin de contribuer aux réponses apportées aux enjeux de développement durable et de changement climatique.

Le projet DIASDEV 2021

Le projet est une collaboration entre l'Agence Française de Développement et les Caisses des Dépôts au Maroc, en Tunisie, au Sénégal, en France et en Italie. Il vise à faciliter et sécuriser les flux financiers (remises, épargne, investissements) de la diaspora en Europe et en Afrique. L'objectif est de promouvoir le développement local grâce à l'utilisation productive de ces ressources financières. Les services comprennent l'analyse des modèles financiers de la diaspora, la cartographie des opérateurs pertinents, l'identification des lacunes du marché et la fourniture de recommandations dans trois composantes clés : une plateforme d'information, un soutien aux acteurs/opérateurs, et des instruments innovants de mobilisation de l'épargne. Le projet vise à centraliser l'information, promouvoir de bonnes pratiques, offrir un soutien technique et financier aux opérateurs liés à la diaspora, et créer des solutions innovantes via les Caisses des Dépôts pour des outils d'épargne sans risque bénéficiant aux territoires d'origine.

Opération Marhaba

Depuis 2001, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité met en œuvre chaque été l'opération Marhaba, un dispositif d'accueil destiné à informer, orienter et accompagner les Marocains résidant à l'étranger (MRE) lors de leur retour au Maroc entre les mois de juin et de septembre. L'édition 2025, lancée le 10 juin et s'est déroulée jusqu'au 15 septembre, a inclus des services aux points d'entrée au Maroc ainsi qu'aux points de départ en France, en Espagne et en Italie, ainsi qu'une ligne d'assistance disponible 24h/24 et 7j/7. En 2025, le dispositif d'accueil comprenait 26 sites, dont 20 au Maroc (dans des ports, aéroports, aires de repos et postes frontaliers) et six dans de grands ports européens, et a mobilisé plus de 1 200 agents et bénévoles. Les sites d'accueil Marhaba ont offert une gamme de services d'assistance sociale et de soins médicaux coordonnés entre différentes institutions, assurant ainsi un passage fluide aux Marocains de retour au pays.

Modernisation des services consulaires

En 2024, le Maroc a modernisé ses services consulaires pour permettre aux Marocains résidant à l'étranger d'accéder à tout service consulaire dans n'importe quelle ambassade ou consulat, indépendamment de leur lieu de résidence. Cette avancée a été rendue possible grâce à la création d'un registre électronique centralisé doté d'identifiants uniques et de systèmes numériques modernisés, facilitant la prise de rendez-vous et l'obtention de documents officiels.

Mobilisation des compétences scientifiques de la diaspora

Le Maroc a mis en place des initiatives visant à mobiliser les compétences scientifiques de sa diaspora. Par exemple, le programme FINCOME 2025, lancé par le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRS) avec l'appui du Ministère de l'Enseignement Supérieur et du Département des Marocains Résidant à l'Étranger, soutient la réalisation de travaux de recherche et d'expertise impliquant des Compétences Marocaines du Monde (CMDM), à travers des séjours de recherche de 3 à 12 mois au sein d'institutions publiques marocaines.

Projet PASSERELLES soutenant les initiatives de co-développement de la diaspora

Le projet PASSERELLES, cofinancé par l'Union européenne et mis en œuvre par les ONG Progettomondo, CEFA et Migration & Développement, vise à renforcer l'implication des Marocains résidant à l'étranger dans le développement local. Il soutient les organisations de la diaspora établies en Europe, notamment en Belgique, à travers des actions de formation, de mise en réseau et d'appui financier pour mettre en œuvre des initiatives de co-développement en partenariat avec des acteurs locaux au Maroc.

Mobilisation des talents, préservation du patrimoine migratoire et développement institutionnel (2025-2027)

Soutenue par l'EUDiF, cette initiative vise à renforcer la capacité du Royaume du Maroc à mobiliser les Marocains résidant à l'étranger grâce à des activités de recherche, à l'exploration de solutions numériques et au renforcement des capacités institutionnelles. Elle comprend une étude de faisabilité pour la création d'un musée virtuel consacré à la migration marocaine ainsi que d'une plateforme numérique d'engagement de la diaspora. L'initiative prévoit également des actions de formation destinées à renforcer les capacités du CCME, et ce notamment en matière de communication et de gestion des données.

» Observations

Les rubriques « observations » et « obstacles » contiennent des informations complémentaires sur le contexte d'engagement de la diaspora qui ne s'inscrivent pas directement dans les autres sections. Elles reposent sur un mélange de revue de la littérature et de commentaires des auteurs. De nouvelles informations y sont intégrées lors des mises à jour annuelles. Les lecteurs sont invités à vérifier la pertinence des informations au moment de la lecture, dans la mesure où le contexte peut avoir évolué.

Le Maroc a connu une évolution de sa politique diaspora, passant d'une approche centrée sur les travailleurs invités et les transferts de fonds dans les années 2000 à une politique plus large intégrant également la mobilisation des compétences, de l'investissement et de l'entrepreneuriat.¹¹ Alors que l'État marocain cherchait auparavant à encadrer à la fois l'émigration et les relations entretenues par les Marocains résidant à l'étranger avec leur pays d'origine, cette approche a évolué, notamment en raison du recul relatif de l'importance des transferts de fonds à partir des années 2000. Le gouvernement marocain a ainsi progressivement adopté une politique davantage tournée vers l'engagement de sa diaspora, en renforçant ses droits civiques et politiques - notamment par la reconnaissance de sa double appartenance - et en développant des politiques et programmes spécifiquement dédiés aux Marocains résidant à l'étranger. Cette évolution s'est notamment traduite par la révision de la Constitution en 2011 ainsi que par l'adoption de la Stratégie nationale en faveur des Marocains du Monde en 2014.¹²

Le Maroc a diversifié ses moteurs de croissance économique, bien que les transferts de fonds des Marocains résidant à l'étranger continuent de jouer un rôle important dans l'économie nationale, notamment en tant que source majeure de devises et levier de réduction de la pauvreté. Le gouvernement (et le grand public) reconnaît de plus en plus que les Marocains résidant à l'étranger apportent d'autres formes de transferts de valeur dans leur pays d'origine qu'exclusivement des transferts de fonds, et ce notamment, sous la forme de compétences et d'expertise technologiques, managériales et entrepreneuriales.¹³

La diaspora marocaine est donc aujourd'hui de plus en plus considérée comme un moteur de l'innovation, de l'emploi et de la croissance économique.¹⁴ Certains partenariats stratégiques avec des incubateurs jouent un rôle dans la mise en relation des personnes et le rapprochement du Maroc avec sa diaspora, bien que l'accès à des fonds de démarrage continue d'être un obstacle à l'expansion.¹⁵ Les entrepreneurs de la diaspora ont de plus en plus tendance à retourner au Maroc pour y créer des entreprises, mais leur retour tend à être circulaire plutôt que permanent.¹⁶ Cette dynamique peut notamment prendre la forme de missions temporaires, de mentorat, de contribution à distance ou de partenariats transnationaux.

11 Ibid ; voir aussi Özge Bilgili et Silja Weyel - "Diaspora Engagement Policies of Countries with Similar Emigration Histories : Maroc et Turquie" dans Douglas J. Besharov et Mark H. Lopez (eds) (2016), *Adjusting to a World in Motion : Trends in Global Migration and Migration Policy*, Oxford University Press

12 Hanafi et al (2017), 'Morocco and Diaspora Engagement : A Contemporary Portrait' in Mangala (ed) (2017), *Africa and its Global Diaspora - The Policy and Politics of Emigration*, Palgrave Macmillan. C.f. également De Haas, H. (2007a), *Between courting and controlling : The Moroccan state and "its" emigrants*, Centre on Migration, Policy and Society, WP-07-54, University of Oxford ; et De Haas, H. (2007b), 'Morocco's Migration Experience : A Transitional Perspective', in *International Migration*, Vol. 45 (4), pp. 39-70 ; et Bilgili, Ozge & Weyel, S.. (2009). *Migration au Maroc : histoire, tendances actuelles et perspectives d'avenir*, Profils des pays en matière de migration et de développement.

13 De Haas, H. (2007b), 'Morocco's Migration Experience: A Transitional Perspective', in *International Migration*, Vol. 45 (4), pp. 39-70

14 Voir, entre autres, Dadush (2015), *Diaspora, Development, and Morocco*, Policy Paper, OCP, disponible sur : <https://www.policycenter.ma/sites/default/files/OCPPC-PP1518v4.pdf> ; Boukarouhaa, N. et al (2014), "The Moroccan Diaspora and its Contribution to the Development of Innovation in Morocco", *The Global Innovation Index 2014 : The human factor in innovation*, disponible à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_gii_2014-chapter8.pdf.

Cependant, cette situation est remise en question par Gabrielli et Franco-Guillén (2018), *Transnational Diaspora Entrepreneurship : Le cas des Marocains en Catalogne*, GRITIM-UPF, qui soutiennent que la plupart des entreprises de la diaspora marocaine en Catalogne sont trop petites pour avoir un impact significatif sur l'innovation et la création d'emplois au Maroc.

15 Hanafi et al (2017), 'Morocco and Diaspora Engagement : A Contemporary Portrait' in Mangala (ed) (2017), *Africa and its Global Diaspora - The Policy and Politics of Emigration*, Palgrave Macmillan

16 Communication personnelle, Start-up Maroc, 2019



Le Maroc a des institutions et des capacités assez bien développées en termes d'engagement de la diaspora, en comparaison avec d'autres États africains.¹⁷ Le Maroc continue à bénéficier d'un soutien important en matière de renforcement des capacités à cet égard de la part de divers partenaires internationaux, notamment la Commission européenne, les États membres de l'UE et l'OIM.¹⁸

Le Maroc a également investi dans la création d'institutions et de programmes pour s'engager plus efficacement avec sa diaspora. Des interrogations demeurent notamment sur la capacité de ces dispositifs à répondre pleinement aux nouvelles formes de mobilité de la diaspora, le cadre d'action restant encore largement conçu autour de l'idée d'un retour permanent plutôt que de formes de mobilité circulaire.¹⁹

Un autre tournant majeur de la politique marocaine à l'égard de sa diaspora réside dans la reconnaissance du fait que de nombreux Marocains se sont durablement établis dans leurs pays de résidence et ont acquis une autre nationalité. Cette évolution a conduit à repenser la conception traditionnelle de l'appartenance nationale et à mieux prendre en compte les identités multiples ou la double appartenance - un processus qui demeure en constante évolution.²⁰ Par ailleurs, la reconnaissance des deuxième et troisième générations de Marocains établis à l'étranger, y compris celles ayant acquis une autre nationalité, comme faisant partie intégrante de la diaspora marocaine, a contribué à élargir le périmètre des personnes considérées comme Marocains du Monde.²¹

Poursuivant la modernisation de son approche en matière de mobilisation de la diaspora, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a annoncé, en novembre 2024, une réforme institutionnelle visant à mieux répondre aux besoins et aux attentes des Marocains résidant à l'étranger (MRE). Dans ce nouveau dispositif, le CCME est appelé à exercer un rôle stratégique de coordination, tandis qu'une nouvelle entité, la Fondation Mohammedia des Marocains résidant à l'étranger, est chargée de renforcer la mobilisation de la diaspora et d'accroître sa contribution au développement économique, social, culturel et humain du Royaume.

Cette réforme étant actuellement en cours de mise en œuvre, les modalités opérationnelles de ces nouvelles structures ainsi que la répartition effective de leurs compétences et responsabilités demeurent en cours de définition et pourront faire l'objet d'ajustements à mesure de son déploiement.

17 R. Zapata-Barrero & Z. Hellgren (2019) : "Exploiter le potentiel des Marocains vivant à l'étranger grâce aux politiques de diaspora ? Assessing the factors of success and failure of a new structure of opportunities for transnational entrepreneurs", *Journal of Ethnic and Migration Studies*

18 Communication personnelle, MMRE 2019

19 C.f. Hanafi L. & Hites D. (2017); R. Zapata-Barrero & Z. Hellgren (2019)

20 Hanafi L. & Hites D. (2017)

21 Voir, entre autres, Hanafi L., Hites D. (2017) ; Anna Jacobs (2019), "Morocco's Migration Policy : Understanding the Contradiction between Policy and Reality", Institut marocain d'analyse politique (disponible à l'adresse suivante : <https://mipa.institute/6872>)

Obstacles



- **Opportunités économiques limitées** : Le manque d'opportunités économiques, en particulier pour les professionnels hautement qualifiés, peut constituer un obstacle au retour des migrants et continuer à contribuer à l'émigration des compétences.
- **Approche utilitaire perçue** : Certains membres de la diaspora marocaine expriment des réserves quant à l'accent mis sur la mobilisation des ressources et des compétences de la diaspora, qu'ils peuvent percevoir comme une approche principalement transactionnelle.
- **Vote à l'étranger** : L'absence de mécanismes permettant de voter depuis l'étranger demeure un sujet de discussion parmi certains membres de la diaspora, qui y voient un enjeu lié à leur participation citoyenne.
- **Procédures administratives** : Certains membres de la diaspora évoquent des difficultés liées aux procédures administratives, perçues comme parfois complexes et pouvant constituer un frein à un engagement plus large.

Annexe:

Liste des acteurs

Explorez le cadre institutionnel permettant l'engagement des diasporas à travers le monde grâce à la [typologie de plus de 520 institutions](#)



Institution liée à la diaspora

- **Au niveau régional**

Direction des citoyens de l'Union africaine et de la diaspora (AU CIDO)

Le Maroc a réintégré l'Union africaine en 2017 et désigne un point focal de la diaspora pour représenter le Maroc dans le cadre des réunions continentales de la Direction des citoyens et de la diaspora de l'Union africaine (CIDO de l'UA). Il a également tenu des discussions sur l'adhésion à la CEDEAO, qui se sont jusqu'à présent avérées peu concluantes.

Ligue arabe, Union du Maghreb arabe, Union de la Méditerranée.

Le Royaume du Maroc est membre de ces trois organisations.

- **Institutions nationales**

- Au niveau ministériel

Ministère des Marocains résidant à l'étranger

En 1990, le ministère a été créé aux côtés de la *Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'étranger* (voir ci-dessous) afin de renforcer les liens entre les Marocains de l'étranger et le Maroc.

Depuis 2013, les questions relatives aux Marocains résidant à l'étranger relèvent du ministère chargé des Affaires étrangères et des Marocains résidant à l'étranger, selon les configurations gouvernementales. Cette administration prépare et met en œuvre la politique gouvernementale concernant les Marocains résidant à l'étranger, en coordination avec les ministères et institutions concernés.

- Au niveau sous-ministériel

Fondation Hassan II

La Fondation a été créée en 1990 dans le but de veiller à ce que la diaspora marocaine maintienne des liens avec son pays d'origine par le biais de la religion, de l'éducation, de la culture et de la langue. Elle soutient et informe les MRE sur différents sujets tels que les possibilités d'investissement au Maroc, organise des camps d'été ou des écoles d'été pour les enfants marocains vivant à l'étranger et finance des professeurs d'arabe à l'étranger pour enseigner la langue aux enfants marocains.²²

Le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME)



CCME a été créé en 2007. Institution consultative et prospective, constitutionnalisée en 2011, il contribue au suivi et à l'évaluation des politiques publiques relatives aux Marocains résidant à l'étranger. Il émet des avis, réalise des études et formule des recommandations sur les questions liées aux droits, aux intérêts et à la contribution des Marocains du Monde au développement du Maroc.²³

²² Macarena Nuno et Farida Souiah, Les politiques mises en place par le Maroc envers ses ressortissants, Hommes et migrations 1303 2013, 147, 149 mis en ligne le 31 décembre 2015, <http://hommesmigrations.revues.org/2574>

²³ Hein de Haas, Morocco: Setting the Stage for Becoming a Migration Transition Country?, Migration Policy Institute, 19 March 2014 <http://www.migrationpolicy.org/article/morocco-setting-stage-becoming-migration-transition-country>

Caisse nationale de sécurité sociale

Le CNSS gère les conventions internationales de sécurité sociale avec les pays de résidence des ressortissants marocains.

Fondation Mohammed V pour la Solidarité

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité a été créée en 1999. Sous la devise « Prêts à aider les démunis », elle met en œuvre des programmes sociaux en coordination avec les autorités publiques. Elle fournit une assistance humanitaire, au Maroc et à l'étranger, et développe des initiatives dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi et de l'autonomie financière. Elle pilote notamment l'opération Marhaba d'accueil de la diaspora pendant la période estivale.

Organisations de la diaspora en Europe

Association des Marocains de France (AMF)

Activités de développement

Créée en janvier 1961, l'AMF est l'une des plus anciennes associations d'immigrés en France. Elle a traversé toutes les étapes de l'intégration des populations immigrées. Sa ligne sociopolitique a toujours été adaptée aux exigences de l'évolution historique de l'immigration marocaine en France. Elle a mené plusieurs actions de co-développement, de formation et d'éducation et d'échanges au Maroc.

Association des jeunes marocains (AJM)

Activités de développement

Basée en Belgique, l'AJM intervient dans le quartier historique des Etangs Noirs. Elle soutient les enfants, les jeunes et les familles du quartier en répondant à leurs besoins exprimés par le biais de programmes éducatifs tels que l'aide aux devoirs pour les élèves du primaire, du secondaire et de l'enseignement supérieur, des week-ends pédagogiques, des ateliers d'orientation et la préparation aux examens du CEB et du CE1D. L'association propose également des ateliers créatifs et sportifs (tels que théâtre, écriture, arts martiaux et multimédia), des consultations psychologiques, des réunions de parents, de la médiation scolaire, des sorties culturelles, des camps internationaux et des initiatives de prévention du décrochage scolaire pour les 15-21 ans. L'une de ses principales caractéristiques est de responsabiliser les jeunes les plus âgés en leur confiant la direction des activités, ce qui favorise le sens des responsabilités, la confiance en soi, l'exemple donné par les pairs, la cohésion sociale et la citoyenneté active.

Fundación Ibn Battuta Espagne

Activités d'intégration

Activités de développement

La Fundación Ibn Battuta est une organisation qui vise à promouvoir les échanges culturels et sociaux et la diffusion des connaissances scientifiques entre le Maroc et l'Espagne. Basée à Barcelone, la Fundación Ibn Battuta fournit un soutien social, culturel, éducatif et d'emploi aux Marocains vivant en Espagne dans le but d'en faire des citoyens européens à part entière.

Pour en savoir plus sur les organisations de diaspora, consultez le « [Qu'est-ce qu'une organisation de la diaspora ? Un guide de référence](#) »



Morocco's Heritage

- ☑ Activités d'intégration
- ☑ Activités de développement

Morocco's Heritage est une organisation à but non lucratif créée par et pour la diaspora marocaine en Belgique. Son objectif est de mettre en relation, de soutenir et de développer les projets de sa communauté, de tisser des liens et de renforcer un réseau dynamique et autonome. Elle s'articule autour de trois axes d'action : socio-économique, pour soutenir les entreprises et l'insertion professionnelle ; communication, pour promouvoir les activités et servir de trait d'union entre la communauté et le grand public ; et culture, pour préserver, partager et promouvoir la culture marocaine.

Réseau de compétences germano-marocain (DMK) Allemagne

- ☑ Activités de développement

Réseau de professionnels et de transfert de compétences de la diaspora marocaine basé en Allemagne, DMK a son siège à Munich et a été fondé en 2009. Il se considère comme un intermédiaire entre l'Allemagne et le Maroc.

L'objectif du réseau est de promouvoir le développement durable au Maroc et de soutenir l'intégration des citoyens marocains en Allemagne.

FÉDÉRATION DES AMIS DE FIGUIG France

- ☑ Activités de développement

Réseau d'organisations de la diaspora marocaine en France, la FAF met en œuvre des programmes d'éducation, de formation, de volontariat et d'agriculture dans la région locale de l'oasis de Figuig au Maroc.

Les Bourgeons de l'Atlas France

- ☑ Activités de développement

L'organisation fournit du matériel de secours aux enfants et aux femmes vulnérables dans les villages du Haut Atlas oriental ainsi que des programmes d'alphabétisation et de développement social.

Les Amis du Maroc

- ☑ Activités de développement

Les Amis du Maroc est une association basée en Belgique qui collabore avec l'ambassade du Maroc à Bruxelles pour organiser des événements culturels et communautaires. Elle s'est imposée comme un lieu de dialogue et d'échange visant à favoriser une meilleure compréhension mutuelle et une amitié plus forte et plus fructueuse entre les deux peuples.

Migrations et Développement France

Activités de développement

L'organisation a été créée en 1986 par des personnes migrantes marocaines pour mener des actions de développement dans les villages de leur région d'origine, l'Atlas et l'Anti-Atlas marocains, frappés par une grave sécheresse depuis le milieu des années 1970. Avec l'appui d'experts français bénévoles, les premières actions se sont concentrées sur les infrastructures : électrification des villages, réservoirs et irrigation à flanc de coteau, écoles et dispensaires, approvisionnement en eau potable, etc. Progressivement, un programme de développement rural intégré a été élaboré avec la participation des populations locales et des migrants. Ce programme a été soutenu par des chercheurs, des donateurs du Nord et des autorités locales et nationales marocaines.

Co.Dias.Co. 2021 Italie

Activités de développement

Une organisation parapluie qui englobe la représentation de la diaspora de diverses régions, y compris le Maroc. Impliquant activement le réseau d'associations diasporiques au Piémont, Co.Dias.Co. vise à remodeler le paysage de la coopération internationale. Elle comble le fossé des ressources pour les associations de migrants et facilite leur participation significative à des projets de coopération internationale. Mettant fortement l'accent sur l'innovation sociale, Co.Dias.Co. exploite le potentiel créatif pour mettre en œuvre des projets inclusifs tant dans les pays d'origine que dans la communauté locale. Notamment, des organisations telles qu'Albidaya et A.M.E.C.E. (Association Maison d'Enfant pour la Culture et l'Education) de la diaspora marocaine jouent un rôle significatif dans la contribution aux efforts collectifs.

Moroccan Entrepreneurs in Belgium

Activités de développement

Moroccan Entrepreneurs in Belgium (MEB) est une plateforme d'action et un pont entre les générations d'entrepreneurs marocains en Belgique. Elle soutient les jeunes porteurs de projet, met en relation les entrepreneurs confirmés et encourage la collaboration économique entre la Belgique et le Maroc.

Moroccan Generation NGO

Activités de développement

Une organisation à but non lucratif qui a pour objectif de développer des partenariats régionaux et de favoriser les échanges entre les acteurs du secteur privé, les institutions et la société civile. Elle facilite les initiatives visant à renforcer les liens socio-économiques entre les régions du Maroc, de la Belgique et de l'UE.

Recherche originale :
AFFORD (2020)
Révision et mise à jour :
EUDiF (2026)



Mis en oeuvre par



Financé par
l'Union européenne

